

Exiger que le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) produise un registre concernant la chirurgie bariatrique.

Texte de la pétition

CONSIDÉRANT QUE suite à une décision de la Commission d'accès à l'information, le MSSS n'a pas la volonté de compiler le nombre de décès, le nombre de complications graves, le nombre de femmes et d'hommes ayant subi cette chirurgie.

CONSIDÉRANT qu'elle est risquée. Elle peut avoir de lourdes conséquences sur la santé et la qualité de vie des personnes qui la subissent.

CONSIDÉRANT QUE sectionner un organe sain pour faire perdre du poids demeure une intervention expérimentale.

CONSIDÉRANT qu'il y a un risque de dérive. En effet, étant donné que 82% des personnes qui subissent cette chirurgie en France sont des femmes, elle semble être utilisée plus pour une question esthétique.

CONSIDÉRANT qu'elle exige un suivi médical serré.

CONSIDÉRANT qu'il existe un registre sur le cancer au Québec.

CONSIDÉRANT qu'il existe un registre bariatrique en Ontario.

CONSIDÉRANT QUE le docteur Gagner à La Presse, du mercredi 27 août 2014, p. A1 demandait un registre pour évaluer l'efficacité de la chirurgie bariatrique.

CONSIDÉRANT qu'un registre bariatrique donnerait des informations aux personnes qui envisagent l'opération, pour les aider à donner un consentement libre et éclairé selon le Code de déontologie des médecins.

CONSIDÉRANT qu'un registre permettrait au MSSS d'évaluer la pertinence d'investir de l'argent dans ce type de chirurgie.

Nous, signataires, demandons que le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) de produire un registre concernant la chirurgie bariatrique.